

---

Lecture par Billaud-Varenne d'une lettre d'Angers informant de sa victoire sur les rebelles et applaudissements au mérite décerné à ses habitants, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lecture par Billaud-Varenne d'une lettre d'Angers informant de sa victoire sur les rebelles et applaudissements au mérite décerné à ses habitants, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 66-67;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38232\\_t1\\_0066\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38232_t1_0066_0000_9);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Il me fut offert, il y a près de sept à huit ans, un diplôme appelé lettres de préface. L'illuminé qui me le présenta croyait sans doute avoir fait de moi un preneur; certes, c'est une erreur que je n'ai jamais partagée, elle lui appartenait tout entière, ainsi que le diplôme son caractère absurde dont il voulait me faire le depositaire. C'est à lui à le recouvrer pour le remettre au comité d'inscription publique chargé de recueillir ces sortes de monuments.

Quant à moi, je ferai la remise d'un dépôt bien plus honorable et plus digne de la Convention.

Comme ci-devant membre d'une congrégation enseignante (1), les décrets m'accordent une pension de retraite de 124 livres. J'en mets les deux tiers à la nation. Je réserve le troisième comme un titre qui m'honore et qui me rappellera tous les jours de ma vie que je remplis des fonctions que je suis rendre utiles au progrès des lumières et de la liberté.

Salut et fraternité. L'ÉCRIVAIN.

Les administrateurs du département de Mayenne-et-Loire écrivent d'Angers, le 15 frimaire, que les brigands fugitifs de la Vendée, qui s'étaient portés le 13 sur cette ville, en ont été repoussés après un siège de quarante-huit heures, et le feu le plus vif et le plus terrible. Les portes de Cussif et Saint-Michel sont les deux points qu'ils ont attaqués avec le plus d'acharnement; la dernière de ces portes a été sur le point d'être forcée, mais plus le danger augmentait, plus l'énergie et le courage de la brave garnison et des habitants redoublait. La déroute fut telle parmi les brigands qu'ils ont abandonné quatre pièces de canon, leurs morts et leurs blessés dont la terre était jonchée. Les citoyennes d'Angers, transformées en autant d'héroïnes, ont porté sur les remparts les vivres et les rafraîchissements dont les soldats avaient besoin, à travers une pluie de balles et de boulets, et sans être effrayées par la vue de plusieurs d'entre elles qui furent tuées ou blessées.

La Convention nationale décrète que les habitants et la garnison de la commune d'Angers ont bien mérité de la patrie.

Une lettre du général Rossignol au ministre de la guerre confirme la levée du siège d'Angers. Il ajoute qu'il prend des mesures pour poursuivre les brigands, les exterminer et défendre le passage de la Loire.

Insertion au « Bulletin » 2.

Suit le texte de la lettre du général Rossignol et de la lettre de transmission du ministre de la guerre, d'après des documents des Archives nationales.

Le ministre de la guerre, au Président de la Convention nationale (3).

« Paris, le 17 frimaire, an II de la République française.

Citoyen Président,

Je t'envoie copie d'une lettre du général Rossignol, qui annonce qu'après 48 heures

(1) Ichon avait été procureur de l'Oratoire.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 38 et 44.

(3) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 800.

d'attaque les rebelles ont abandonné Angers. Cette tentative infructueuse est un préjugé favorable de la manière dont ils pourront être reçus là où ils iront se présenter. Je te prie de vouloir bien en donner connaissance à la Convention nationale.

« Salut et fraternité.

« J. BOUCHOTTE. »

Rossignol, général en chef, au ministre de la guerre (1).

« Angers, le 15 frimaire de l'an II de la République une et indivisible.

Je t'écris à la hâte, citoyen, pour t'informer de notre situation. Notre armée de Rennes se portait sur Angers pour venir au secours de cette ville menacée par les rebelles. La nouvelle de l'attaque de cette ville a rallumé le zèle de nos soldats républicains, et après vingt heures de marche sans relâche, l'armée est entrée dans Angers. Les rebelles, après 48 heures de siège, ont abandonné la place en laissant le champ de bataille couvert de morts. Nous nous occupons dans l'instant de prendre des mesures pour les poursuivre, les exterminer et défendre le passage de la Loire. Je t'informe de tout, et encore un coup de collier, la République sera purgée des brigands qui l'infestent.

« Salut et fraternité.

Signé : ROSSIGNOL.

Pour copie conforme :

Le ministre de la guerre,

J. BOUCHOTTE.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Billaud-Varenne lit une lettre d'Angers, qui annonce que les rebelles ont été forcés d'abandonner leurs tentatives sur Angers. L'attaque

(1) *Archives nationales*, carton C 283 dossier 800.

(2) *Moniteur universel* n° 79 du 19 frimaire an II (mardi 9 décembre 1793), p. 320, col. 1. (D'autre part, le *Journal de la Montagne* n° 25 du 18<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (dimanche 8 décembre 1793), p. 199, col. 13, le *Mercurie universel* [18 frimaire an II (dimanche 8 décembre 1793)], p. 284, col. 21, l'*Auditeur national* n° 442 du 18 frimaire an II (dimanche 8 décembre 1793), p. 7, rendent compte des deux lettres lues par Billaud-Varenne dans les termes suivants :

### I.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne*.

Les représentants du peuple écrivent d'Angers, le 15 frimaire, que pendant les 48 heures qu'a duré le siège de cette ville, les citoyens ont partagé l'ardeur et l'intrépidité de la garnison. Les femmes mêmes, oubliant la faiblesse de leur sexe, parcouraient les remparts au milieu d'une grêle de balles et de bombes. Les assiégeants ont été repoussés en désordre, laissant la terre jonchée de leurs morts. Nous leur avons pris quatre pièces d'artillerie. On dit que dans leur déroute ils se retirèrent sur La Flèche.

Billaud-VARENNE, qui transmet cette nouvelle, la confirme par la lettre suivante.

(Suit, avec quelques légères variantes, le texte de

qu'ils ont faite a été repoussé avec toute l'énergie et le courage dignes de vrais républicains. — Il lit une autre lettre, écrite par le général Rossignol, qui confirme cette nouvelle.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous reproduisons ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention décrète, au milieu des plus vifs applaudissements, que la garnison et les habitants d'Angers ont bien mérité de la patrie.

La lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

Sur la motion d'un membre, la Convention déclare que la garnison d'Angers a bien mérité de la patrie.

II.

COMPTE RENDU du *Mercurie universel*.

Billaud-Varenne, au nom du comité de Salut public, communique les dépêches suivantes :

Lettre des représentants du peuple à la Convention nationale.

Angers, le 15 frimaire.

Citoyens nos collègues,

Nous nous empressons de vous dire que les rebelles ont tenté le siège d'Angers. Ils ont attaqué nos fortifications, nos postes avancés, mais la liberté a triomphé, et les rebelles, après avoir fait une résistance, ont abandonné la partie. Ils étoient parvenus à détonner trois de nos pièces. Les citoyens d'Angers, pendant quarante huit heures qu'a duré le siège, ont déployé la même énergie et la même valeur que les citoyens de Granville et autres cités assiégées. Les citoyennes oubliant la faiblesse de leur sexe, portaient les boulets, les munitions, et n'ont cessé en rien de la vigueur de leurs concitoyens.

Les rebelles nous ont abandonné leurs pièces de canon; quatre sont tombées en notre pouvoir. Les étoups étoient couverts de leurs morts; ils se retirèrent en désordre sur La Flèche; notre cavalerie est à leur poursuite vers cette ville. (Applaudissements.)

Aube lettre d'Angers, datée du 15 frimaire.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

L'Assemblée décrète qu'Angers a bien mérité de la patrie.

III.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

Au nom du comité de Salut public, Billaud-Varenne a communiqué les dépêches suivantes :

Les représentants du peuple réunis à Angers au comité de Salut public.

Ce 15 frimaire.

Nous nous empressons de vous faire connaître que les brigands, après avoir fait une dernière tentative sur Angers, l'ont abandonné hier soir. La journée a été des plus chaudes. Déjà ils avoient brisé la porte Saint-Aubin et Saint-Michel; plusieurs même étoient descendus dans les fossés. Les citoyens d'Angers ont montré une énergie au-dessus de tout éloge; tous voulaient mourir ou vaincre; les femmes et les enfants, à travers le feu de l'ennemi, portaient sur les remparts les munitions et les subsistances nécessaires aux soldats, qui se sont couverts de gloire. Enfin les brigands, assaillis de toutes parts, ont été obligés d'abandonner la place et de fuir en désordre,

Le représentant du peuple dans la 19<sup>e</sup> division militaire écrit d'Auxerre, le 12 frimaire, qu'il a déjà rassemblé 2,500 chevaux de la plus belle espèce. Ce nombre grossit tous les jours; et quand l'opération sera terminée, il espère que le total sera de 3,500 à 4,000 chevaux. Il seroit à désirer que, dans l'étendue de la 19<sup>e</sup> division, tous les cantons eussent imité ceux du département de la Côte-d'Or, qui ont envoyé presque tous leurs chevaux harnachés à neuf, avec l'arme et le manteau du cavalier. Les citoyens sont tous portés de la meilleure volonté, et les communes sont en général très disposées à les seconder.

Insertion au Bulletin (1).

Le représentant du peuple Charles écrit de Lille que deux négociants de cette commune, les citoyens Derenty et Fricoud, viennent d'offrir en don à la patrie, 15,000 paires de souliers, qu'on évalue à plus de 40,000 livres.

Voici, ajoute-t-il, une nouvelle preuve de la loyauté de nos ennemis.

Dans la dernière action, un de nos cavaliers a trouvé, dans la poche d'un soldat autrichien, des cartouches d'un nouveau genre. La balle sabotée est enveloppée d'un linge trempé d'une liqueur dont l'effet est tel, que le cavalier Payant approchée de ses lèvres, a éprouvé à l'instant une cuisson très vive et une échauffement insupportable. On ne doit pas être surpris d'après cela que beaucoup de nos soldats, légèrement blessés en apparence, éprouvent les accidents les plus graves.

Ces hommes qui nous combattent avec de pareilles armes continuent à brûler, à piller nos villages environnants. Ces jours derniers, ils ont égorgé de sang-froid, et mis en pièces avec une atrocité inexprimable, une malheureuse femme occupée des soins de son ménage.

Mention honorable du don, insertion au Bulletin (2).

Suit la lettre de Charles (3)

Le représentant du peuple envoyé près l'armée du Nord, à la Convention nationale.

Lille, le ..... 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

Citoyens mes collègues,

Deux négociants de Lille, les citoyens Derenty et Fricoud, viennent d'offrir en don à

Quatre pièces de canon sont tombées en notre pouvoir; les rebelles ont laissé la terre jonchée de leurs morts; ils dirigent leur marche sur La Flèche; la cavalerie est à leur poursuite et nous en rendra bon compte.

Le général Rossignol au ministre de la guerre.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention décrète, au milieu de vifs applaudissements, que la garnison et les habitants d'Angers ont bien mérité de la patrie.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 39.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 253, dossier 812.